



Forum des Mondes Méditerranéens Égalité et droits des femmes en Méditerranée

Mardi 8 février 2022, 11h-12h15, Marseille

Session suivie en visioconférence par Zoé Courboin, référente Genre à Cités Unies France

En première ligne lors des mobilisations contre les violences et la précarité ainsi que pour l'égalité des droits, les femmes ont prouvé leur engagement et leur capacité à jouer un rôle actif dans les sociétés méditerranéennes. Elles sont désormais plus nombreuses dans les assemblées parlementaires, les entreprises, les médias, et usent pleinement de leur citoyenneté. Dans la perspective de l'évolution des sociétés vers un fonctionnement plus égalitaire, et démocratique, la participation active des associations qui se consacrent à la promotion de ces enjeux est essentielle. Cette table ronde permettra de présenter projets innovants et bonnes pratiques, notamment en matière d'autonomisation économique des femmes.

Intervenantes :

- **Esther Fouchier**, fondatrice du [Forum Femmes Méditerranée](#), déléguée générale du réseau français de la [Fondation Anna Lindh](#). Elle anime des formations aux activités génératrices de revenus en Algérie, Tunisie, Maroc pour favoriser l'autonomie économique des femmes ;
- **Fouzia Assouli**, fondatrice de la Fédération des Ligues démocratiques des Droits des Femmes (FFDDF) et Présidente de la [Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée](#) ;
- **Imen Doudech**, Ambassadrice du Forum de la Jeunesse Euro-Arabe, doctorante chercheuse et membre de Tharwa N'Fadhma N'Soumeur¹, association féministe algérienne créée en 1997 ;
- **Soukeina Bouraoui**, professeure de droit – spécialiste du droit de l'environnement, directrice exécutive du Centre de la femme arabe pour la formation et la recherche ([CAWTAR](#)), membre fondatrice de la [Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée](#).

Modératrice : **Aziza Nait Sibaha**, chroniqueuse politique internationale et rédactrice en chef chez France24.

Partenaires : Ville de Marseille, Union pour la Méditerranée (UpM), Forum Femmes Méditerranée

Quels constats pouvez-vous faire sur l'état des droits des femmes de la rive sud de la Méditerranée ?

- Il existe une contradiction entre le nord de la Méditerranée, qui bénéficie de l'égalité juridique car ces pays sont européens, et le sud de la Méditerranée, où il n'y a pas d'égalité juridique. Pourtant, les femmes y ont un rôle très important. Quoi qu'il en soit, les femmes subissent des discriminations, dans le nord comme dans le sud.

¹ Du nom de la résistante algérienne. Pour en savoir plus : <https://www.franceculture.fr/histoire/lalla-fatma-nsoumer-la-resistante-kabyle>

- L'association Tharwa N'Fadhma N'Soumeur a pour principal objectif la lutte pour l'abrogation du code de la famille et la mise en place de lois civiles égalitaires entre les hommes et les femmes. Le code de la famille en Algérie constitue le socle principal pouvant générer des violences envers les femmes. Le code pénal a fait l'objet de réformes en 2015, mais la clause du pardon pose problème. En effet, lorsque la victime pardonne à son agresseur, il échappe aux poursuites pénales ; le pardon est toujours formulé, sous contraintes sociétales et familiales. Le code de la santé prévoit l'avortement thérapeutique pour les femmes, mais dans la pratique, le juge intervient pour donner son avis, les médecins, les imams, etc. ce qui retarde le processus et donc la possibilité d'avorter.
- En regardant la loi, on a l'impression que l'on a beaucoup de choses. Mais qu'en est-il de l'application des lois ? La condition *sine qua none* pour l'égalité entre les sexes est l'égalité devant le droit et l'accès au droit. Ce n'est pas un problème spécifique au monde musulman. Quelque soit la religion, les femmes subissent des discriminations. Nous sommes aussi héritiers du droit français, qui lui a évolué, mais pas au Maghreb. Par exemple, on dit que l'adultère est interdit à cause du code musulman, mais cette notion provient du droit français.
- Le droit environnemental fait écho au droit des femmes. Les normes ne peuvent qu'être universelles pour combattre la pollution. Il en va de même pour l'égalité femmes-hommes. Pourtant, dès que l'on parle des femmes, on revient à la spécificité.

Quels rôles ont à jouer les réseaux et la solidarité ?

- La Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée rassemble plus de 40 réseaux. Le dialogue interculturel ne peut se construire que dans l'universalité des droits. Un kit contre le sexisme a été créé et rappelle la définition et donne des exercices pour lutter contre les préjugés sexistes. Disponible en français, anglais, espagnol et arabe.
- Travailler en réseau permet la mutualisation des compétences.
- Chercher à rendre visible l'invisible car nous avons toutes des grands-mères qui ont été leaders et transformatives.
- La coopération est plus qu'indispensable. Elle permet une ouverture et une solidarité entière.

Aujourd'hui, où réside le nœud du problème par rapport au problème sur le terrain ?

- Il est possible par exemple de faire un dépôt de plainte, mais le principal problème reste l'hébergement des femmes violentées. En Algérie, il existe uniquement 2 centres d'hébergement, qui ressemblent plutôt à des prisons carcérales. SOS Femmes en détresse ne peut pas accueillir toutes les femmes violentées.
- Il existe peu de données scientifiques, cependant, elles sont nécessaires puisque la parole des femmes et des hommes sur l'égalité des sexes est toujours remise en question.
- Le principal problème est l'ignorance. Il y a des évolutions dans le domaine de l'égalité femmes-hommes, mais elles restent à la marge. Il y a un grand décalage entre les *success story* et la population dans son ensemble. L'échelle a changé, mais l'égalité entre les femmes et les hommes n'existe pas encore (1 n'est pas égal à 1). Un changement des mentalités est nécessaire. Il faut que l'éducation devienne non sexiste à l'école et dans les familles.
- On ne peut pas agir et changer les choses si on ne travaille pas au niveau macro (politiques publiques) et au niveau micro (local). La gouvernance doit prendre ses responsabilités.
- L'important est que les organismes parlent entre eux. Désormais, les projets financés par les bailleurs institutionnels doivent intégrer la dimension « genre ». Dans ce cadre, les associations féministes peuvent s'associer aux projets et devenir partenaires.

Le plus urgent ?

- Le taux d'activité des femmes le plus faible au monde se trouve dans l'espace Méditerranéen. Le taux de chômage y est supérieur à 50%. Pourtant, les femmes méditerranéennes sont des femmes actives et engagées, toujours en première ligne, en temps de paix comme de crise. Il est indispensable de mettre la question de l'égalité au cœur des projets d'entrepreneuriat et d'activités génératrices de revenus. Exemple d'un projet de formation à Blida (4 secteurs d'activités : bien-être, hébergement, artisanat, commercialisation). Les femmes travaillent dans les secteurs cités ci-dessus, mais la commercialisation de leurs produits reste difficile. Les femmes ont également besoin d'être formées aux agences de micro-crédit (N.B. : les femmes remboursent mieux). Il est essentiel que les femmes atteignent l'autonomie et l'indépendance financières.
- En termes de budget, il y a des centaines de millions d'euros disponibles ; mais l'effet « cascade » / « ruissellement » des bénéfices des projets ne profitent pas à celles et ceux qui se trouvent en bas – ils/elles reçoivent des gouttelettes. Au moins 50% de la population mondiale est rendue désavantagée, le développement est donc rendu impossible. Tous les bailleurs devraient se poser la question : avec les X% du budget dédié à la dimension genre, qu'est-ce que j'ai changé ? Il est nécessaire que le bailleur rende compte de ces X%.
- On doit faire pour les femmes ce que l'on fait pour l'environnement. On dit que les femmes sont résilientes, mais la catastrophe arrive. Si la catastrophe touche les femmes, elle touche les familles. Pour fuir leur pays, de plus en plus de femmes, d'adolescentes et de filles prennent les bateaux clandestins, mettant en péril leur vie.

Discussions avec le public :

- L'égalité femmes-hommes est une question fondamentale de démocratie. Nous devons avoir les mêmes droits et devoirs. La parité politique est un levier transformatif de toutes les politiques publiques.
- Pourtant, la politique de quota en Algérie ne suffit pas : les femmes élues à ce niveau politique ne représentent pas forcément les femmes dans leur ensemble. Les quotas sont une nécessité, mais ces femmes doivent se saisir des problématiques de genre.
- Il existe une certaine hostilité sur le sujet de l'égalité femmes-hommes. Il s'agit en réalité d'un faux consensus, puisque pour ériger une vraie politique publique en matière d'égalité femmes-hommes peu de personnes sont disponibles, y compris les femmes elles-mêmes. Pourtant, les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants doivent faire un rapport annuel de l'égalité femmes-hommes. De nombreuses difficultés sont rencontrées pour travailler avec des partenaires qui ne se saisissent pas du sujet (ex : universités). Il est nécessaire de travailler avec tous les secteurs. A la métropole de Marseille sont organisés des débats à la suite de projections cinématographiques. Cela permet de mettre en lumière certains sujets méconnus (ex : difficultés du post-partum : suicide maternelle = 2^{ème} cause de mortalité maternelle).